

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Présentation conforme à la directive européenne 2001/59/CE en application de la directive 1999/45/CE ;. Classification et étiquetage selon les arrêtés fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.

1	IDENTIFICATION	1	
1.1	Identification du produit	1.1	MORTIER DE REPARATION AUTOLISSANT SOL HAUTES RESISTANCES (Durcisseur)
1.2	Identification de la société	1.2	MATPRO SAS 111, AVENUE DU DOUARD – ZI LES PALUDS – 13400 AUBAGNE – FRANCE Tél : +33 (0) 4 42 01 09 09 Courriel : contact@materiaux-produits.com Site : www.materiaux-produits.com
1.3	N° d'appel d'urgence : ORFILA	1.3	Tél : +33 (0) 1 45 42 59 59
2	IDENTIFICATION DES DANGERS	2	Provoque des brûlures R34, Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion R20/21/22, peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R43
3	COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	3	Amine cyclo-aliphatique Numéro CAS et nom chimique % Classification 1) 100-51-6 benzyl alcohol <40.00 Xn ; R20/22 2) 2855-13-2 Isophoronediamine <30.00 C ; R21/22 , R34, R43, R52/53 3) 1477-55-0 Benzène-1, 3-Dimethanamine 5.00-10.00 C,R20/22, R35
4	PREMIERS SECOURS	4	
4.1	Après inhalation	4.1	Respirer de l'air frais - En cas de malaise consulter un médecin
4.2	Après contact avec la peau	4.2	Laver abondamment à l'eau et au savon
4.3	Après contact avec les yeux	4.3	Rincer abondamment à l'eau claire - Consulter un spécialiste
4.4	Après ingestion	4.4	Faire boire du jus de fruits très acide, ne pas faire vomir - Consulter un médecin
5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	5	L'ignition provoquera un incendie de classe B
5.1	Moyens d'extinction appropriés	5.1	Brouillard d'eau, poudre, CO ₂ , mousse d'alcool
5.2	Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	5.2	Jet d'eau sous pression
5.3	Risque particulier résultant de l'exposition au produit en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits	5.3	Peut générer des produits de combustion toxiques, irritants ou inflammables. Eviter le contact du liquide avec la peau. Une réaction brutale et un incendie peuvent se produire si le produit est mélangé à un agent d'oxydation. Peut produire du gaz carbonique. Peut produire des gaz d'oxyde azoté toxiques. Peut produire du gaz d'ammoniaque.
5.4	Equipement de protection spécial	5.4	Equipement de sécurité total (Masque facial, combinaison en butyle, bottes, appareil respiratoire...)
6	MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	6	Porter une combinaison, des bottes, des gants et des lunettes de protection.
6.1	Mesures de protection individuelle	6.1	Porter un appareil respiratoire autonome isolant
6.2	Mesures de protection de l'environnement	6.2	Empêcher la contamination des eaux superficielles et souterraines
6.3	Méthode de nettoyage et d'absorption	6.3	Contenir et/ou recueillir le produit avec des matériaux absorbants (sable, terre)
7	MANIPULATION ET STOCKAGE	7	
7.1	Manipulation	7.1	Eviter tout contact cutané ou oculaire. Lors de la manipulation ne pas manger, boire ou fumer. Travailler en milieu ventilé. Garder à distance des acides, alcalis, agents d'oxydation.
7.2	Stockage	7.2	Stocker le récipient dans son emballage d'origine (acier) bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé
8	CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	8	
8.1	Mesures permettant la réduction de l'exposition	8.1	Assurer une bonne ventilation
8.2	Valeurs limites à contrôler sur le lieu de travail	8.2	ND
8.3	Protections individuelles :	8.3	
8.31	Protection respiratoire	8.31	Dans le cas d'une surexposition aux vapeurs : appareil respiratoire adapté
8.32	Protection de la peau	8.32	Vêtements
8.33	Protection des mains	8.33	Gants
8.34	Protection des yeux	8.34	Lunettes
9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite...)
9.1	Forme : Liquide	9.10	Auto-inflammabilité : ND
9.2	Couleur : Jaune claire	9.11	Dangers d'explosion : ND
9.3	Odeur : Caractéristique Ammoniacale	9.12	Propriétés comburantes : ND
9.4	p.H: 11, alcalin	9.13	Tension de vapeur : 0,07519 (mm Hg à 21°C (70 F))
9.5	Viscosité : 300 CPS (à 25°C (77,00 F))	9.14	Densité relative : > 1 (à 20°C)
9.6	Point / intervalle d'ébullition : 206°C (402,80 F)	9.15	Solubilité dans l'eau : modérée (1 – 10 %)
9.7	Point / intervalle de fusion : ND	9.16	Solubilité dans les solvants : ND
9.8	Point d'éclair : 105°C (221,00 F)	9.17	Autres données : ND
9.9	Inflammabilité : ND		

ND : Non Déterminé

NOM DU PRODUIT : MORTIER DE REPARATION AUTOLISSANT SOL HAUTES RESISTANCES(Durcisseur)

10	STABILITE ET REACTIVITE	10	
10.1	<i>Conditions à éviter</i>	10.1	Acides minéraux et organiques, alcalis, réducteurs, oxydants.
10.2	<i>Matières à éviter</i>	10.2	Cuivre, fer, aluminium, zinc et surfaces galvanisées.
10.3	<i>Produits de décomposition dangereux</i>	10.3	L'oxyde azoté peut réagir à des vapeurs d'eau pour former de l'acide nitrique corrosif, monoxyde de carbone et gaz carbonique dans un incendie.
11	INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	11	
11.1	<i>Inhalation</i>	11.1	Irritation des muqueuses
11.2	<i>Ingestion</i>	11.2	Irritation
11.3	<i>Contact avec la peau et les yeux</i>	11.3	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
12	INFORMATIONS ECOLOGIQUES	12	
12.1	<i>Dégradabilité</i>	12.1	ND
12.2	<i>Toxicité aquatique</i>	12.2	Ne pas rejeter à l'égout
12.3	<i>Toxicité écologique</i>	12.3	ND
13	CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	13	Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales Mettre une protection pendant les opérations d'élimination.
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
Numéro ONU : 2735 Amines, liquid corrosive, n..o.s. (Benzène -1,3- Dimethaneamine / Isophoronediamine			
Transport par route et chemin de fer (ADR/RID) : 8, chiffre/lettre : 53/c, n° danger : 2735			
Transport maritime (IMDG) : 8, n° 2735, pg III, n° EmS 8-05 / MFAG N° : 320			
Transport aérien ICAO/IATA : 8, n° ID 2735, pg III			
15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	15	
15.1	<i>Classification et étiquetage</i>	15.1	Selon les directives C.E.E.
15.2	<i>Symboles de danger</i>	15.2	C : Corrosif ; Xn : Nocif
15.3	<i>Phrases R</i>	15.3	R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R 34 : Provoque des brûlures. R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
15.4	<i>Phrases S</i>	15.4	S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage. S45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
15.5	<i>Prescriptions nationales</i>	15.5	Se reporter à l'ensemble des textes officiels
16	AUTRES INFORMATIONS	16	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

ND : Non Déterminé

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 21/06/2012.

Ils sont donnés de bonne foi. Une liste de rappel des principaux textes législatifs, réglementaires et administratifs peut être jointe, à titre indicatif, à cette fiche. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.